



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JANVIER 2021

Mairie de LOVAGNY
Tél. 04.50.46.23.37

Le 15 janvier 2021, le Conseil Municipal de la commune de Lovagny dûment convoqué, s'est réuni à la maison du village sous la présidence de M. Henri CARELLI, Maire.

Présents : M. ABREU DE ALMEIDA Antonio, Mme ALVIN Dominique, M. BALLANDRAS Marc, M. CARELLI Henri, M. CHAMBARD Jean-Pierre, M. DORGET Alexandre, Mme DUSSOLLIET-BERTHOD Claire, Mme GAILLARD Karen, M. LANDON Bruno, Mme LOUP-FOREST Cécile, M. MIGUET Bernard, Mme MUNIER Anne, Mme THENET Michèle, M. VANHOUTTE Jérémy.

Absente excusée : Mme IMBACH Céline (Procuration donnée à M. BALLANDRAS Marc)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2020
- 2- Affaires foncières et droits de préemption
 - DIA parcelle B 1206-Chemin des Quarts
- 3- Commande publique
 - Maison du village-Avenants
- 4- Questions et informations diverses

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 DECEMBRE 2020

Après lecture et examen par les membres du Conseil Municipal, le compte-rendu de la séance du 16 décembre 2020 est approuvé à 14 voix pour et 1 abstention (Mme ALVIN Dominique).

2-AFFAIRES FONCIERES ET DROITS DE PREEMPTION

-DROIT DE PREEMPTION

En l'absence d'intérêt communal, le conseil municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit pour la déclaration d'intention d'aliéner n° DIA 074 152 20 X0045, présentée par Maître Christine MERMET, Notaire Associée à Rumilly (74), pour le compte de M. et Mme Luc GIRAUD et relative à la vente d'une parcelle de terre non bâtie d'une superficie totale de 800 m², cadastrée B 1206, sise au lieu-dit « Chemin des Quarts », en zone U du PLU, au prix de 325 000 €, soit 406,25 €/m².

3-COMMANDE PUBLIQUE

EXTENSION DE LA MAISON DU VILLAGE-AVENANTS

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la commission MAPA réunie le 15/01/2021, et à l'unanimité, accepte les avenants suivants :

Lot 4 – Menuiseries extérieures et intérieures - Titulaire : Genevrier Menuiserie

Fourniture et pose d'un bloc porte pour l'accès au vide sanitaire.

Marché initial: 17 008€ HT – Avenants antérieurs: 7 590€ HT – Avenant 3 : 430€ (soit 2.53%) - Montant marché : 25 028€ HT

Lot 5 - Cloisons doublage isolation – Titulaire : Bonglet

Fourniture et pose de BA13 standard pose vissée directement sur le support OSB sur le pignon entre existant et extension. Fourniture et pose de contre cloison sur ossature métallique sur le mur entre cuisine et laverie.

Fourniture et pose de BA13 collé. Fourniture et pose de doublage Placomur vers sas. Faux plafond coupe-feu.

Marché initial: 10 376.12€ HT - Avenant 1: 2 743.80€ HT (soit 26.44%) - Montant marché : 13 119.92€ HT

Lot 8 – Electricité courants forts et faibles - Titulaire : Perruchot

Déplacement BG et sirène du local de rangement suivant demande du bureau de contrôle. Dépose et consignation du Mat de la cours. Déplacement de l'armoire dans le SAS rangement. Création de point lumineux en vide sanitaire.
Marché initial: 14 926.10€ HT - Avenant 1: 2 158.80€ HT (soit 14.46%) - Montant marché : 17 084.90€ HT
Lot 12 - Serrurerie - Titulaire : Serrurerie métallerie Taillez
Fourniture et pose d'une réhausse de portail -Remplacement de la serrure existante sur le portillon -
Remplacement du garde-corps de protection en périphérie de la toiture terrasse métallisé initialement prévu par un gardes corps en aluminium.
Marché initial: 3 926€ HT - Avenant 1: 307.90€ HT (soit 7.84%) - Montant marché : 4 233.90€ HT

4-QUESTIONS DIVERSES

- A- Monsieur le Maire donne lecture de remerciements concernant :
- la réception des paniers offerts par le CCAS pour les aînés
 - le chemin des châteaux dédié à Georges MIEVRE, initiateur du projet (courrier de Richard MIEVRE)
- B- M. Arnaud DELERCE a quitté la direction de l'exploitation du château de Montrottier ; sa remplaçante sera présentée après sa prise de fonction.
- C- Suite aux dernières directives sanitaires, les activités sportives scolaires et extrascolaires en intérieur sont interdites. Les rassemblements dans le cadre associatif le sont également.
- D- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la région subventionne les communes pour l'acquisition de matériel de purification de l'air pour les établissements scolaires. Malgré cette aide, il n'a pas été jugé pertinent de faire l'investissement de purificateurs d'air compte tenu de leur coût élevé et des frais d'entretien, les filtres devant être changés très régulièrement. L'aération régulière des classes permet de répondre aux exigences sanitaires.
- E- Mme Karen Gaillard, Maire-adjointe, informe les membres du conseil sur le projet de déploiement de la fibre optique mené par le SYANE.
- F- Mme Anne MUNIER, conseillère municipale, présente le projet d'aménagement du centre du village et demande aux conseillers municipaux intéressés de rejoindre le groupe de travail sur ce projet.
- G- Cécile LOUP-FOREST, Maire-adjointe, donne une information sur la tenue du voyage scolaire.
A ce jour il devrait avoir lieu avec l'accord de l'inspection académique, mais deux ou trois parents ne veulent pas mettre leurs enfants par peur de risque éventuel lié au COVID malgré le fait que le centre qui accueille l'école ne reçoit que Lovagny.

La séance est levée à 21h00.

Prochain conseils municipaux :

Mercredi 24 février à 20h00
Vendredi 19 mars à 20h00
Mercredi 7 avril à 20h00